



**Lettre aux parents d'élèves**

Lardy, le 6 mai 2020

**Objet :** Accueil des enfants à partir du 12 mai

Madame, Monsieur,

En vue de la préparation au déconfinement des écoles prévu le 12 mai prochain, la commune a concerté à deux reprises l'ensemble des parties prenantes, la communauté de communes qui a la compétence du périscolaire, les directrices des quatre établissements scolaires de la Ville, et les deux fédérations de parents d'élèves, la FCPE et l'AAPE.

Pour guider notre réflexion, nous avons pris en compte les éléments suivants :

- Résultats du sondage sur les intentions et besoins des familles par les directrices d'établissement
- Prescriptions du protocole sanitaire
- Moyens humains tant au niveau de l'Education Nationale que du personnel communal ou intercommunal
- Capacité et agencement des locaux

Compte tenu de ces éléments, et dans un souci de sécurité sanitaire, il nous apparaît difficile de proposer une réouverture de nos écoles.

C'est donc d'un commun accord entre toutes les parties, que la décision a été prise de maintenir les écoles fermées et de n'accueillir, dans un premier temps jusqu'au 29 mai inclus, que les enfants dits « prioritaires » ayant été recensés par les directrices d'établissement.

L'organisation retenue permettra de poursuivre l'enseignement à distance par les enseignants de vos enfants, solution privilégiée par la majorité des parents au vu des résultats du sondage, tout en ouvrant un accueil sur deux sites de la commune pour les enfants prioritaires.

Les directrices d'établissement prendront contact avec les familles prioritaires concernées ayant répondu favorablement au sondage afin de leur donner les détails nécessaires sur les conditions de cet accueil.

Nous sommes bien conscients que cette décision ne satisfera pas tout le monde. Cependant, c'est la plus raisonnable au regard des prescriptions sanitaires auxquelles nous sommes tenus, des moyens dont nous disposons, et pour la sécurité de vos enfants, des personnels, des enseignants et de vos familles.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Madame le Maire,

  
Dominique BOUGRAUD

